

[Text]

M. Desautels: Ils ont répondu dans une proportion assez élevée, soit plus de 70 p. 100.

Le président: Est-ce que la Bibliothèque du Parlement a été soumise à une vérification intégrée?

M. Desautels: Oui. Cette vérification est terminée et le rapport devrait être soumis d'une semaine à l'autre.

Le président: À qui?

M. Desautels: Aux Présidents du Sénat et de la Chambre des communes.

Le président: Merci.

Are there any other questions?

M. Blackburn: On est en train de parler des salaires à la Fonction publique. Si je voulais savoir combien nous coûte l'ensemble de la Fonction publique en terme de salaires, où pourrais-je trouver cela dans nos documents?

Le président: Incluez-vous les Forces armées? Comment définissez-vous le terme «employé de l'État» ou «fonctionnaire»? Est-ce qu'on inclut toutes les sociétés d'État, toutes les agences gouvernementales? Parlez-vous seulement de ceux qui sont directement sous le contrôle du Conseil du Trésor ou si vous incluez tous ceux qui sont sous l'empire de la Loi sur l'administration financière, en dehors du contrôle du Conseil du Trésor? C'est une définition assez compliquée.

M. Boudria: Est-ce que cela inclut Petro-Canada?

Le président: Non, non.

M. Desautels: Je peux donner un début de réponse à M. Blackburn. À la note 6, aux états financiers du gouvernement, dans votre cahier, c'est à la page 2-15. Les dépenses de personnel pour l'exercice terminé le 31 mars 1990 se chiffrent à 16.653 milliards de dollars, selon le rapport qui est ici. C'est ce qui est inclus dans l'entité gouvernementale proprement dite; cela exclut donc les sociétés d'État et autres.

M. Blackburn: Autrement dit, cela inclut tous ceux qui travaillent dans nos ministères. Par exemple, on a parlé tout à l'heure du ministère de la Défense nationale. Tous ceux qui travaillent pour le compte du gouvernement du Canada nous coûtent 16 milliards de dollars.

M. Desautels: Ce sont les employés qui font partie du gouvernement du Canada comme tel, mais je répète que cela exclut les employés des sociétés d'État.

Le président: Est-ce que cela inclut les Forces armées, la Gendarmerie royale...?

M. Desautels: Le tableau 5 vous donne les chiffres par ministère. Je reviens au volume II, partie I, au tableau 5.

Le président: À quelle page?

M. Desautels: Je suis à la page 1-30.

Le président: On ne l'a pas.

M. Desautels: Je m'excuse, vous n'avez pas le volume II. On ne vous l'a pas donné.

M. Saint-Julien: Et il n'y en a plus à la distribution. Je suis allé voir.

[Translation]

Mr. Desautels: Quite a high percentage did—over 70%.

The Chairman: Was a comprehensive audit done of the Library of Parliament?

Mr. Desautels: Yes. The audit has been completed and the report should be submitted within the next few weeks.

The Chairman: To whom?

Mr. Desautels: To the Speakers of the Senate and the House of Commons.

The Chairman: Thank you.

Y a-t-il d'autres questions?

Mr. Blackburn: People are talking about wages in the Public Service. If I wanted to know how much we spend in total on wages in the Public Service, where could I find that information in our documents?

The Chairman: Are you including the Armed Forces? How do you define the term "government employee" or "public servant"? Should we include all the Crown Corporations and government agencies? Are you referring only to those directly under Treasury Board, or are you including those that come under the Financial Administration Act, and not under Treasury Board? The definition is rather complicated.

Mr. Boudria: Does that include Petro-Canada?

The Chairman: No, no.

M. Desautels: I can give Mr. Blackburn a partial answer to his question. Note 6 in the financial statements of the government of Canada, page 2-14, gives the personnel expenditures for the fiscal year ending March 31, 1990. They totaled 16.653 billion dollars, according to this report. That is the figure for the government body itself; it therefore excludes Crown Corporations and other agencies.

Mr. Blackburn: In other words, the figure includes all those who work in our departments. For example, earlier we were talking about the Department of National Defence. The figure for all those who work for the government of Canada is 16 billion dollars.

Mr. Desautels: That is a figure for employees who are part of the government of Canada as such, but, as I said before, it excludes the figure for employees of Crown Corporations.

The Chairman: Does it include the Armed Forces, the Royal Canadian Mounted Police...?

Mr. Desautels: Table 5 gives you the figures for each department. I am referring here to volume II, part I, table 5.

The Chairman: What page are you on?

Mr. Desautels: Page 1-30.

The Chairman: We don't have that.

Mr. Desautels: I'm sorry, you do not have volume II. It was not provided.

Mr. Saint-Julien: They are no more at the distribution office. I checked.